

**Monsieur Vincent MARTIN**  
**Président de la Communauté de communes**

**666 rue Adolphe Coquelin**  
**B.P.3**

**27310 BOURG-ACHARD**

Evreux, 24 Février 2022

Nos réf. : GL/DOL/CC

**Le Président**

*Dossier suivi par Delphine OMNÈS-LEBLANC*  
*02.32.78.80.59*  
*[delphine.omnesleblanc@normandie.chambagri.fr](mailto:delphine.omnesleblanc@normandie.chambagri.fr)*

### **Pôle Territoires et Environnement**

### **Objet : Avis sur la modification du PLU de la commune de THUIT-ANGER**

**Siège social**  
5 rue de la petite cité  
CS 80882 - 27008 EVREUX  
Tél. 02 32 78 80 00  
[accueil27@normandie.chambagri.fr](mailto:accueil27@normandie.chambagri.fr)

Monsieur le Président,

Par courrier reçu en date du 19 Janvier 2022 et eu égard aux articles L132-7 et L153-16 du Code de l'Urbanisme et L112-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture. Nous vous en remercions.

La procédure engagée a pour objet de :

- augmenter l'emprise au sol des zones UA et AUa (en la portant de 15% à 20%) ;
- transformer les zones AU obsolètes en zone A (3 zones AU strictes concernées pour une surface de 6,24 ha) ;
- définir de nouveaux emplacements réservés (pour élargir des chemins communaux et l'emplacement réservé n° 8 concernera la création d'une zone agro-naturelle sur une parcelle déclarée comme agricole au RPG 2020. Cependant la commune souhaite que cette parcelle conserve son statut agricole en mettant en place un partenariat avec un maraîcher qui exploiterait le terrain) ;
- mettre à jour des indices de cavités souterraines sur le plan de zonage pour ajuster les périmètres de risques ;
- modifier le zonage suite à une erreur matérielle pour intégrer l'ensemble d'une construction présente sur la parcelle A272 en zone UA.

Ces différentes modifications s'appliquent au règlement, au zonage, aux OAP et n'ont qu'un impact limité sur l'espace agricole, ainsi nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Le Président

Gilles LIEVENS